

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/01/2021

Dossier complet le :

20/01/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0008

1. Intitulé du projet

Restauration du torrent du Chagne à Guillestre (05)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes du Guillestrois-Queyras

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Dominique MOULIN, président

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 7 4 5 2 0 0 0 4 1

Forme juridique

EPCI à fiscalité propre

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10. régularisation des cours d'eau	- IOTA conduisant à modifier les profils en long et en travers du lit mineur sur une longueur supérieure à 100m - consolidation des berges par des techniques autres que végétales vivantes sur une longueur supérieure à 200 m
25.b	- entretien des cours d'eau dont le volume de sédiments extraits au cours d'une année est supérieure à 2000 m3

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il est prévu de réaliser les opérations suivantes, décrites de l'amont vers l'aval du cours d'eau :

- Au niveau de l'abattoir intercantonal,
- l'aménagement des deux seuils en rampe d'enrochements ;
- le confortement des berges ;
- De la confluence avec le torrent des Chalps au pont de la RD902a,
- la reprise des protections de berge en rive gauche à l'aide d'enrochements ;
- l'élargissement du torrent sur une trentaine de mètres en rive droite – emplacement réservé inscrit dans le PLU de la commune de Guillestre - et la protection de la nouvelle berge grâce à des techniques végétales ;
- Sous le pont de la RD902a,
- la suppression du seuil du Villard créant un obstacle à l'écoulement de l'ordre de 2 mètres de hauteur sur la totalité de la largeur du lit ;
- la reconnexion de la prise d'eau en rive gauche alimentant le canal de la Rase.

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement du torrent du Chagne dans la traversée des campings vise deux grands objectifs :

- Restaurer le transit sédimentaire – transport des matériaux présents dans le lit - et la continuité biologique – montaison et dévalaison de la truite et du chabot peuplant le torrent notamment grâce à la suppression de la chute du seuil du Villard de l'ordre de 2 m et de l'aménagement d'une rampe en enrochements englobant les deux seuils plus en amont;
- Réduire les risques de débordement en cas de crue. Le premier débordement est actuellement observé pour une crue décennale sans réhausse du fond du lit; l'objectif étant de passer à une crue cinquantennale dans la même situation. La vitesse des écoulements du camping vers la zone artisanale du Villard sera également réduite de 38 à 2 m³/s.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en période d'étiage et hors période de fraie c'est-à-dire fin d'été/début d'automne.

Les modalités de dérivation des eaux et les pêches de sauvetage seront définies préalablement avec les services de police de l'eau.

Les matériaux excédentaires seront dans la mesure du possible réinjectés sur place ou à proximité selon des modalités définies préalablement.

Les travaux se dérouleront de la manière suivante sur le site du Villard :

- destruction du seuil et du canal de la prise d'eau à l'aide d'un brise roche hydraulique
- évacuation des matériaux
- reconstruction du canal et de la prise d'eau abaissés de 2 m
- terrassement de la berge en rive gauche
- arasement de la digue en rive gauche
- confortement des protections de berges en rive gauche
- creusement et élargissement du lit en rive droite sur 10 m de largeur avec création d'une risberme
- évacuation des matériaux
- reprise des berges en technique végétale

Au niveau de l'abattoir, les travaux consisteront à créer une rampe en enrochement avec une échancrure en V de 3,2 m de largeur et 0,40 m de profondeur; les enrochements seront pentés à 6 % afin de permettre la montaison des truites pour un débit de 3,7 m³/s (QMNA5). Les travaux s'effectueront section par section en raison de la problématique de la stabilité des ouvrages latéraux qui seront également renforcés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les travaux réalisés ne nécessiteront pas de maintenance particulière hormis l'entretien régulier de la végétation qui revient aux propriétaires riverains du cours d'eau conformément au code de l'environnement d'une part et à l'entretien de la prise d'eau du canal qui reviendra au gestionnaire de celle-ci. Néanmoins, une inspection annuelle sera réalisée par le maître d'ouvrage des travaux afin d'identifier d'éventuelles défaillances.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- autorisation environnementale
- incidence Natura 2000
- DIG

le cas échéant:

- autorisation de défrichement
- DUP
- dérogation pour destruction d'espèces protégées

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
hauteur de chute à supprimer	2 m
longueur de lit élargi	350 m
largeur de lit après élargissement	30 m
volume de matériaux à extraire	20 000 m ³
rétablissement de la continuité écologique	1 500 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Guillestre, route des campings

parcelles zone amont: AB199, H133,
H709, H748 et H749

parcelles zone aval: AL194, AL117,
AL119, AL121, AL124, AL125, AL126,
AL127, AL128, AC84, AC85 et AC89

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. 06° 38' 27" Lat. 44° 39' 30"

Point d'arrivée :

Long. 06° 37' 36" Lat. 44° 39' 35"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à proximité de: - abords de la place forte de Mont-Dauphin (site classé) - centre ancien et zone paysagère de Guillestre (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) - périmètre délimité des abords du centre bourg de Guillestre (monument historique)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	bordures de cours d'eau "La Chagne étroite à Guillestre" et "La Chagne à la confluence du Guil"

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé en date du 01/08/2003
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Steppique durancien et queyrassin (FR9301502)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à proximité du site inscrit "Rocher et village de Mont-Dauphin"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	volume de matériaux alluvionnaires extraits de l'ordre 20 000 m3
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés en dehors de la période de fraie pour limiter d'éventuelles perturbations des zones de frayère. L'objectif premier du projet est de restaurer la continuité biologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	habitats recensés: - forêts des terrains humides: boisement des bords de cours d'eau à frêne élevé, peuplier noir et aulne blanc - milieux anthropiques: friche Un diagnostic écologique sera réalisé dans le cadre du projet pour identifier d'éventuelles espèces protégées; à ce stade, il n'est apparu aucun impact potentiel.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone rouge du PPRN en ce qui concerne le risque inondation (crue torrentielle) : le présent projet vise à réduire ce risque
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	reprise du lit du torrent sur une bande de 10 m de large de terrain boisé

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'objectif même du projet vise à améliorer le fonctionnement naturel du cours d'eau et donc à réduire voir supprimer les effets négatifs sur l'environnement induits par la présence des seuils notamment.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet inscrit au PAPI d'intention du bassin versant du Guil puis au PAPI complet signé en 2019 et constitué de 3 ouvrages identifiés comme obstacles à l'écoulement, il a un double objectif à vocation environnementale en faveur de la restauration du milieu naturel aquatique et de la limitation des risques naturels d'inondation tout en n'engendrant pas de nouveaux impacts sur l'environnement à long terme. De ce fait, il semble que ce projet puisse être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Guillestre

le, - 7 JAN. 2021

Signature



**Le Président
Dominique MOULIN**